

Document généré le jeudi 22 septembre 2022 à 11:36

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/09/22	22/09/22			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	22/09/22 à 08h10		1/3	22-126918	
JOUE	Intégrale	22/09/22 à 08h10		1/3		

Service : CP

Référénts : Commande publique Service

Classification CPV :

Principale : **71317210** - Services de conseil en matière de santé et de sécurité

AVIS D'ATTRIBUTION

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS
MÉDITERRANÉE**

M. Robert MENARD - Président
39 Boulevard de Verdun
34536 Béziers
SIRET 24340076900093



Objet du marché Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé relative aux travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et la GEMAPI

Référence acheteur 2022007

Nature de la procédure Services

Procédure Procédure ouverte

Code CPV principal **71317210** - Services de conseil en matière de santé et de sécurité

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Montpellier
6 Rue Pitot
34063 MONTPELLIER - CEDEX 2
Tél : 0467548100 - Fax : 0467547410
greffe.ta-montpellier@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **320000 €**

Date d'attribution : 29/08/22

Nombre d'offres reçues : 9

Marché n° : 20222022184 - **Groupement TECHNI'BAT / LM COORDINATION** Montant HT : **320 000,00 €**
(Mandataire Techni'Bat) 34 av d'Espondeilhan 34290 Lieuran-lès-Béziers

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Date de signature du contrat : 12/09/2022

Le marché est consultable à l'adresse de l'acheteur public.

Contact : Commande Publique : 04 67 01 68 68

Montant HT pour la durée totale du contrat, toutes reconductions comprises : minimum: 80000 €HT;
maximum: 320000 €HT. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des clauses administratives particulières. Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Envoi le 22/09/22 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7